



Les souffrances endurées, tout le champ qu'elle recouvrent

Fiche pratique publié le 25/12/2017, vu 1553 fois, Auteur : [dr Becquet Stephanie](#)

Ceci est un résumé des souffrances endurées et la façon dont elles sont quotées par l'expert.

Les souffrances endurées, ce n'est pas uniquement "aïe aïe aïe j'ai eu mal!"

Il y a aussi des souffrances morales, par exemple l'amputé qui doit se faire aider par son épouse jusque dans les gestes intimes et en souffre au quotidien.

Le nombre d'interventions sans, ou surtout avec anesthésie générale est primordial.

Mais la notion de souffrance est très personnelle, chacun ressent différemment les choses: une victime va tolérer sans problème de se faire refaire les dents cassées par un accident, l'autre va trouver que les consultations chez le dentiste sont une vraie torture. A l'expert d'affiner les choses.

Les souffrances endurées se mettent sur une échelle de 0 à 7. Et 2/7 n'est pas un peu plus que 1/7, on n'est pas dans une échelle additionnelle. 7/7 on est par exemple chez les grands brûlés.

2.5 correspond à la réfection d'un bridge et réparation d'implant lors d'un coup de poing par exemple.

3.5, une fracture tibia péronnée ostéosynthésée.

Une de mes victimes avait eu, lors d'un accident les deux os de l'avant-bras en compote (pour les puristes: une fracture comminutive): elle a eu deux interventions, des broches: 4.5/7.

Mais c'est subjectif et peut-être qu'un autre expert n'aurait pas eu la même évaluation.

Un autre préjudice dont on ne parle pas toujours: la victime qui ne peut plus avoir une "vie d'homme normale" avec madame durant la phase de convalescence, cela ne se met pas dans cette case. Et pourtant c'est une réalité.

Ceci est intégré dans un autre poste (Déficit fonctionnel temporaire). Mais en aucun cas cette dimension n'est à négliger.